

L'an deux mille vingt-trois, le six-juillet,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 9h00 à la salle Rébory, domaine de Valx à Moustiers Sainte Marie sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
21	12 + 2	14
Total des voix : 19		
Date de convocation		22/06/2023

Etaient présents :

7 représentants des communes (1 voix chacun) : Jean-Pierre HERRIOU (Moissac-Bellevue) ; Arlette RUIZ (St Julien le Montagnier) ; Antoine FAURE (Aups) ; Bernard CLAP (Trigance) ; Jean-Marie PAUTRAT (Allons) ; Jacques ESPITALIER (Quinson) ; Philippe MARANGES (Castellane)

2 représentants des établissements publics de coopération intercommunale : (1 voix) : Christophe BIANCHI (Durance Luberon Verdon Agglomération) ; Michèle BIZOT-GASTALDI (Communauté de communes Alpes Provence Verdon)

1 représentant des départements (2 voix) : Claude BONDIL (Conseil départemental des Alpes de Haute Provence)

2 représentants de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (3 voix chacun) : Sophie VAGINAY-RICOURT et Jean-Charles BORGHINI

Délibération
n°23_07_B5_13

Ont donné pouvoir (1 voix chacun) : Jean-Pierre BAGARRE (Aiguines) à Antoine FAURE ; Magali STURMA-CHAUVEAU (Rougon) à Michèle BIZOT-GASTALDI

Mise en œuvre du programme d'actions d'éducation à l'environnement et au territoire (année 2024)

Le projet éducatif du Parc positionne le Parc comme un véritable acteur de l'éducation apportant une plus-value à travers sa complémentarité avec les autres acteurs de l'éducation, son rôle d'expérimentation, de maîtrise des enjeux du territoire, et de sa capacité à mobiliser les publics et partenaires autour de projets partagés.

Il est important de noter que l'action du Parc oscille entre différents rôles :

- Recueillir des connaissances et des savoir-faire locaux,
- Valoriser des connaissances et des savoir-faire locaux,
- Sensibiliser, Interpréter,
- Former,
- Éduquer à la complexité,
- Mobiliser / impliquer / Concerter les habitants.

Il en découle un programme permettant de mettre en œuvre des projets éducatifs concrets touchant l'ensemble des âges de la vie.

L'objectif principal est de proposer un programme éducatif qui réponde au mieux aux ambitions formulées dans la nouvelle stratégie éducative du Parc, les orientations du plan climat régional (mesure 100 en particulier). De manière plus précise, l'idée est de mobiliser les publics pour leur permettre de :

- Mieux connaître, mieux comprendre et mieux aimer leur environnement pour se l'approprier,
- Mieux vivre ensemble pour lutter contre les formes d'individualisme, l'isolement rural, le cloisonnement des populations (jeunes et moins jeunes, nouveaux arrivants, etc.),
- Penser l'avenir du territoire pour donner envie d'agir et construire ensemble,
- Contribuer à l'émergence d'un nouveau modèle de développement socio-économique du territoire plus harmonieux et pérenne.

Coût total TTC : 62 500 €

Région (80 %) 50 000 €

Autofinancement 20 % 12 500 €

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Bureau :

- Approuvent l'opération présentée et son plan de financement
- Autorisent le Président à solliciter les partenaires financiers
- Autorisent le Président à signer toute pièce utile à la réalisation de cette affaire.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Sous les signatures

Pour extrait conforme

Le Président

Bernard CLAP

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

Le

et publication le

